

Avis de constitution

SOCIETE « ALYKOSS SARL » en abrégé « AYK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU, non loin de la pharmacie du château, lot 4532,  
ilot 403, Section KZ, Parcelle 54, Lot 4532, Ilot 103

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 11/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALYKOSS SARL » en abrégé «  
AYK »

Objet : - TAPISSERIE- EBENISTERIE

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU, non loin de la pharmacie du château, lot 4532,  
ilot 403, Section KZ, Parcelle 54, Lot 4532, Ilot 103

Dirigeant(s) M KOSSONOU YACOUBA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11796 du 19/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70580/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

